



Fifth International Conference on Application of
Concurrency to System Design
Rennes - 6 juin / Saint-Malo 7 - 9 juin 2005

Formulaire d'inscription

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire et le retourner à :
ACSD 2005/Edith Blin-Guyot
INRIA Rennes
Campus de Beaulieu - 35042 Rennes Cedex - FRANCE
Fax : +33 2 99 84 71 71 - Email : blin@irisa.fr

1- IDENTITE

Melle Mme M.

NOM * : _____ Prénom * : _____

Affiliation * : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays* : _____

Tel : _____ Fax : _____ E-mail : _____

*: imprimé sur le badge

Accord pour indiquer votre adresse électronique sur la liste des participants : OUI NON

Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

2-INSCRIPTION (TVA 19.6 % incluse)

Tarifs par personne

	Workshop MOMPES (1) Rennes, 6 juin	Conférence ACSD (2) Saint-Malo, 7 - 9 juin		Package MOMPES + ACSD (3) Rennes - 6 juin, Saint-Malo, 7 - 9 juin	
		Jusqu'au 15/04/05	A partir du 16/04/05	Jusqu'au 15/04/05	A partir du 16/04/05
Académique/Industriel (événement social inclus)	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 500 €	<input type="checkbox"/> 450 €	<input type="checkbox"/> 560 €
Etudiant * (événement social non inclus)	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 270 €	<input type="checkbox"/> 340 €	<input type="checkbox"/> 320 €	<input type="checkbox"/> 400 €
Événement social supplémentaire (Visite guidée Mont Saint-Michel & dîner gala)			<input type="checkbox"/> 65 € x = €		
Actes supplémentaires			<input type="checkbox"/> 40 € x = €		
Montant à payer					€

(1) : comprend l'accès aux sessions de MOMPES, le déjeuner, les pauses café, les actes du workshop MOMPES

(2) : comprend l'accès aux sessions d'ACSD 2005, les 3 déjeuners, les pauses café, les actes d'ACSD 2005

(3) : comprend l'accès aux sessions de MOMPES et d'ACSD, les 4 déjeuners, les pauses -café, les actes de MOMPES et d'ACSD 2005 ainsi que l'accès à la navette Rennes/Saint-Malo

*: merci de joindre une copie de votre carte d'étudiant au formulaire d'inscription

3 – PAIEMENT

Carte bancaire

- **Païement électronique** sur site sécurisé : disponible à l'adresse suivante : <http://acsd2005.irisa.fr/registration>
- **Païement direct** (non sécurisé)

Nom et prénom du titulaire de la carte : _____

Visa Mastercard Eurocard (cartes American Express and Diner's Club ne sont pas acceptées)

Numéro de la carte : |_|_|_|_|_|_|_|_| / |_|_|_|_|_|_|_|_| / |_|_|_|_|_|_|_|_| / |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date d'expiration (mois/année) : ____ / ____

Montant à payer : _____

Signature du titulaire
de la carte

- Virement bancaire.** Les coordonnées bancaires vous seront communiquées dès la réception de la fiche d'inscription.
- Par chèque.** Les chèques devront être joints au bulletin d'inscription et établis à l'ordre de **l'Agent Comptable de l'INRIA.**
- Par bon de commande (pour les institutions françaises uniquement).** Le bon de commande devra être joint au bulletin d'inscription. Merci de bien vouloir y noter la référence de la conférence : ACSD 2005

4 – ANNULATION

Le remboursement des frais d'inscription sera possible pour toute demande écrite parvenant au secrétariat **15 mai 2005**, avec une retenue de 100 Euros par dossier. Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de cette date.

6 - TRANSPORT

→ Navette spéciale ACSD 2005 :

- Je souhaite prendre la navette de l'IRISA Rennes à destination de Saint-Malo le lundi 6 juin

→ J'arriverai par mes propres moyens -

Date d'arrivée : _____ Heure approximative : _____

Date de départ : _____ Heure approximative : _____

7 - RESTAURATION

Afin de nous aider dans l'organisation de la conférence, merci de bien vouloir compléter les cases suivantes :

Je participerai au déjeuner du : lundi 6 juin mardi 7 juin mercredi 8 juin jeudi 9 juin

Merci d'indiquer ci-dessous les restrictions alimentaires et les régimes particuliers :

8 – PROGRAMME SOCIAL

- Je participerai à la visite guide du Mont Saint-Michel et au dîner de gala du 9 juin.